

Le Jour, 1952  
28 juin 1952

## FINANCES PUBLIQUES

**RENTE 3,5 %  
A CAPITAL GARANTI**  
\*

**Votre or échappe à l'impôt !  
Vous n'en paierez pas davantage  
avec la nouvelle rente.**

Telle est, pour son emprunt en cours, la publicité OFFICIELLE de la France.

On la trouve sur tous les journaux et sur tous les murs.

### **Quelle leçon pour les Libanais ! Et quelle justification !**

La monnaie fondante ayant tout ruiné, les Français se sont aperçus qu'il fallait reconstruire l'Etat ; car le patrimoine national n'était plus que dévastation et décombres.

A quel palier de désastre est tombée la Bourse de Paris par rapport aux prix de naguère, on le sait. La valeur dérisoire des immeubles à loyers anciens, les Français s'en affligent.

**« En sauvant la monnaie, a dit le Président du Conseil, ministre des Finances, on sauve tout » ; c'est-à-dire, en sauvant l'instrument de l'épargne et en reconnaissant la valeur REELLE des choses.**

Les bilans où le capital disparaît avec les dévaluations, **c'est la pire forme d'impôt sur le capital.** Et cela a conduit le Fisc aux dernières extravagances.

Le droit des entreprises à la réévaluation, après une perte de substance de la monnaie est, on doit l'affirmer, **un droit naturel.** Pour n'avoir pas admis cela, pour avoir ajouté aux fictions les illusions, la France a abîmé une des économies les mieux portantes du monde.

Pour que l'épargne se reconstitue et pour que l'épargnant ait la foi, Monsieur Pinay a décidé, avec l'amnistie fiscale, l'oublie du passé ; et qu'il fallait renoncer en matière de fiscalité à ce qui conduit fatalement à l'inquisition et à la persécution.

La raison profonde de cette attitude, c'est la nature même du Français et c'est la nature des choses. Il faudrait en dire beaucoup plus du Libanais.

**Car, les Finances publiques, comme la fiscalité, avant d'être une question de chiffres, relèvent de la psychologie.**

On ne transforme pas en matière financière et fiscale la psychologie d'un peuple. On fait évoluer ce peuple, **on ne le change pas.**

Nous l'avons souvent écrit : les lois fiscales trop sévères sont l'équivalent d'un monopole fructueux en faveur de ceux qui les violent, tandis que, par ces mêmes lois, les citoyens « vertueux », soumis tacitement à une concurrence déloyale qui les écrase, sont, avec le temps, condamnés à périr.

**Le sens de la leçon française, c'est que l'Etat ne peut emprunter que s'il s'engage à rembourser en bonne monnaie ce qu'il a reçu, ET S'IL TIENT PAROLE.** « Chat échaudé, craint l'eau froide ». L'emprunt de M. Pinay eut reçu un meilleur accueil encore sans les malheurs du passé.

**Cela veut dire que l'Etat, pour retrouver son crédit perdu, doit ajouter à des méthodes saines une bonne renommée. Et la bonne renommée ne se fait pas en un jour.**

**« VOTRE OR ECHAPPE A L'IMPOT », dit la publicité officielle.** Cela n'implique-t-il pas un encouragement à ne mettre aucune richesse **visible** sous les yeux du Fisc **si l'ont ne veut pas être massacré ?**

**A ce résultat paradoxal, conduit une fiscalité inhumaine.**

**Les systèmes fiscaux des pays du Nord ne sauraient être ceux des pays chauds ; ni l'appétit pour les emprunts publics.**

En matière de finances publiques et à l'usage des pays méditerranéens, il y aurait toute une doctrine nouvelle, fiscale et financière, à construire.

**L'impôt direct, s'il n'est pas très modéré, restera illusoire et redoutable en Orient tant que les religions ne l'imposeront pas, toutes, sous peine de péché mortel.**